



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 5.04.2011 L'an deux mille onze et le onze avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mme BORELLO, Mr CRESPO, Mme SABY, Mr RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mr GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

N° 11/40 **Absents** : Mme COMBES (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr RASKOPF, Mme BORIES (excusée), Mrs BALOUP (excusé), BUONGIORNO (excusé), DELBES, Mme RAHOU.

Objet de la délibération **Secrétaire** : Mr CRESPO.

Rapporteur : Monsieur le Maire

**PROMESSE DE
VENTE DE LA
PARCELLE C 1285 A
LA SOCIETE ITAS
TIM**

La société ITAS TIM a fait part de son projet concernant l'installation de la télévision numérique terrestre sur la commune de Saint-Juéry au lieu-dit Les Avalats. Pour ce faire, elle propose d'acheter le terrain communal cadastré section C n° 1285 d'une surface de 55 m² au lieu dit Al Castel, sur lequel est implantée une structure composée d'un pylône de type poteau béton ainsi que d'un local technique.

Le prix proposé par la société ITAS TIM est de 4 000 €.

Adopté à l'unanimité Cette vente ne pourra être effective qu'une fois connu le résultat de l'appel d'offres destiné à retenir la société chargée de l'installation de la T.N.T. aux Avalats.

Entendu le présent exposé,

Vu la promesse de vente ci-annexée,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

AUTORISE le Maire à signer la promesse de vente concernant la parcelle C n° 1285 d'une surface de 55 m² au lieu-dit Al Castel, avec la société ITAS TIM, ZAC de Garassos, rue Juncassa, 31700 BEAUZELLE.

DIT qu'une nouvelle délibération confirmant la vente sera prise une fois connu le résultat de l'appel d'offres désignant la société chargée d'installer la T.N.T. aux Avalats, et une fois connue l'estimation des Domaines.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 21 juillet 2011
Jacques LASSERRE
Maire,